

royaliste



BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN



la vérité sur 3 ans de guerre scolaire

(pages 6-7)

**le mystère
rocard**

(page 2)

**proportionnelle :
la fin d'un tabou**

(page 12)

**«la marseillaise»
chant pré-raciste**

(page 3)

**quand l'asie
s'éveillera**

(page 5)

DU 17 AU 30 AVRIL 1985 - 15ème ANNÉE - N° 425 - 9 F

M 2242 - 425 - 9 F

insaisissable michel rocard

Qu'il est dur de se poser en recours quand il y a pléthore de candidats !

Dans le livre qu'ils ont consacré à Michel Rocard (1), Hervé Hamon et Patrick Rotman rapportent deux témoignages contradictoires concernant ses méthodes de travail. Le premier émane de Rocard lui-même : « Je n'ai jamais pris une décision importante seul ». Le second provient de Roland Cayrol : « Il y a un mythe du travail collectif, alors que Rocard entretient en fait des rapports bilatéraux. Tout le monde s'exprime mais il retient ce qu'il veut et prend ses décisions seul »...

Le départ de Michel Rocard du ministère de l'Agriculture et la surprise qui en a résulté, même parmi ses proches collaborateurs, confirme l'analyse de Roland Cayrol et amène l'observateur à se poser trois questions. La première concerne les raisons - avouées ou inavouées - qui l'ont poussé à abandonner ses fonctions ministérielles. La deuxième tient à l'opportunité de cette décision. Quant à la troisième, il s'agit de se demander quel sera l'avenir politique du chef de file du courant C du P.S.

Si l'on se contente des explications fournies par l'intéressé lui-même au journal « Le Monde » daté du 5 avril, il est aisé de ré-

pondre à la première question. En effet selon lui sa démission serait la suite logique d'un désaccord exprimé au cours du dernier comité directeur du P.S. concernant la réforme du mode de scrutin et réitérée lors du conseil des ministres du 3 avril qui a adopté la dite réforme. Après avoir rappelé les conséquences désastreuses du système majoritaire sur la vie politique française, Michel Rocard poursuit dans le « Monde » : « C'est pourquoi l'« instillation » d'une dose de proportionnelle me séduisait. Tout autre chose est le système retenu qui suscite de ma part les trois craintes fondamentales qui m'ont conduit à me retirer ». Si les trois craintes auxquelles l'ex-ministre de l'agriculture fait allusion sont justifiées - à savoir l'absence de choix véritable de la part de l'électeur, l'éventualité de surenchères démagogiques de la part des candidats et les risques d'instabilité inhérents au système retenu - elles ne sauraient à elles-seules expliquer la décision de l'ancien secrétaire national du PSU. Deux autres éléments de réponses doivent être pris en considération. Le premier a trait à la popularité grandissante de Laurent Fabius et à l'effacement des

autres leaders politiques de gauche qui en découle. Le second réside dans les problèmes que l'entrée dans la CEE du Portugal et de l'Espagne ne manqueront pas de poser à l'agriculture française. A cet égard la nomination à ce poste d'un technicien en la personne d'Henri Mallet, est révélatrice.

Compte-tenu de tout cela le choix de M. Rocard n'en demeure pas moins risqué. Il joue sa carrière à quitte ou double. D'autant plus que par le passé cet homme qui n'a pas l'étoffe des grands chefs de guerre politique (comme par exemple Mitterrand) et pour qui Morale et Politique ne sont pas forcément deux notions antinomiques, s'est à plusieurs reprises fourvoyé. En 1981 il se prononce contre la dissolution de l'Assemblée nationale, en 1984, il refuse de diriger la liste socialiste aux élections européennes; en juillet de la même année il rejette le portefeuille de ministre de l'Education nationale que lui proposait Fabius. Dans ces trois exemples, la suite des événements lui donnera tort. A la suite des élections législatives de juin 81 le PS obtient la majorité absolue au parlement. Aux « Européennes », Jospin, tête de liste du PS, qui pourtant ne dispose pas de la popularité et du charisme de Rocard, s'en tire avec les honneurs. Enfin, en acceptant le poste de ministre de l'Education nationale, Chevènement, fin tacticien, sait aujourd'hui en tirer des bénéfices non négligeables. S'il ne fait pas preuve de plus finesse que par le passé Rocard risque de disparaître complètement de la vie politique française.

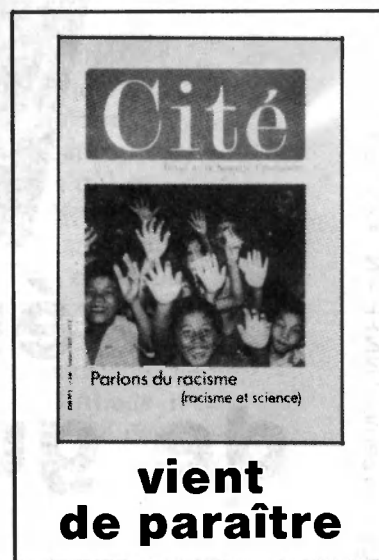
Trois ans avant l'élection présidentielle de 88, Rocard se positionne, il se démarque du gouvernement et se présente comme la troisième voie possible. Souvenons-nous du discours qu'il prononça à Chatenay-Malabry à la



veille du second tour des « cantonales », dans lequel il proposait à l'opposition un « pacte démocratique » et qui avait reçu chez certains centristes un écho plutôt favorable. Mais dans la course à la présidence il ne suffit pas de courir, ni même de partir à temps, encore faut-il emprunter la bonne voie. Les mois à venir nous dirons si pour une fois Michel Rocard a fait le bon choix.

Patrice LE ROUÉ

(1) Hervé Hamon et Patrick Rotman - L'effet Rocard - Ed. Stock 1980.



**vient
de paraître**

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (50 F), 6 mois (95 F), un an (165 F), de soutien (300 F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste ♦

Sommaire : p. 2 Insaissable M. Rocard - p. 2 Histoire de deux échecs - le sang impur - p. 3 L'Europe à l'heure luxembourgeoise - p. 4 Un nouveau Bandoung ? - pp. 6-7 Quelle paix scolaire ? - p. 8 PCF : la secte - La source libérale - p. 9 L'ange Chagall - La Pompéi - p. 10 Idées - p. 11 Action - p. 12 Nouvelle donne.

Dir. de la publication : Yvan Aumont
imprimé en France
diffusion dans les kiosques NMPP
commission paritaire : 51700
téléphone : 297.42.57

histoire de deux échecs

Alphonse Véronèse, secrétaire confédéral de la CGT, déclarait récemment : « Il est évident que Manufrance ce n'est pas fini ». Le côté dérisoire de cette affirmation ne saurait faire oublier que la SCOPD (1) a dû déposer son bilan.

Les retours en arrière sont souvent cruels : ce n'est qu'au milieu de 1981 qu'Henri Krasuki risquait cet avis : « bien gérée, ambitieuse, entreprenante, la SCOPD Manufrance créera progressivement de nouveaux emplois... Personne ne peut prédire le niveau d'emploi qu'elle atteindra dans quelques temps ». Quatre ans plus tard, c'est le niveau zéro. Quant aux résultats, ils se situent nettement en dessous. En 1983, la Coopérative enregistrait une perte de 76 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 58 millions ! Pour 1984, les chiffres sont respectivement de 60 et 45 millions. Aucune entreprise ne peut survivre lorsque la masse salariale dépasse le chiffre d'affaires qui est lui-même surpassé par le montant du déficit. Il faut des bailleurs de fonds fort patients pour en arriver à un tel cas de féture ; surtout si l'on ajoute que, faute de confiance, les fournisseurs exigent des paiements comptants, ce qui entraîne des besoins en trésorerie énormes. Une succession d'erreurs de gestion et de contre-temps explique cette situation « surréaliste ». Mau-

vaise organisation de la production qui compromet la vente des armes (saisons 82 et 83), loupés à l'exportation (Algérie), report de mois en mois de l'installation dans une nouvelle usine (Duché qui devait remplacer le cours Fauriel)... telles sont les causes qui, malgré les abandons successifs des ventes par correspondance, des machines à coudre et des cycles, ont précipité la chute de l'entreprise.

Celle-ci perd un soutien important lorsque, en mars 1983, la mairie de Saint-Etienne échappe au P.C. Mais le changement politique n'efface pas les dettes : la municipalité communiste s'étant portée caution, à 2 reprises, d'emprunts contractés par la coopérative, les stéphanois, qui ont vu leurs impôts locaux augmenter en 1984, n'ont pas fini de payer. La commune commence en effet à rembourser les échéances auxquelles la SCOPD n'a pu faire face. Ajoutons que, depuis 1981, le total des aides publiques versées en pure perte s'élève à environ 250 millions de francs.

C'est sur la base d'un plan proposé par des cadres de la CGT que

500 salariés de l'ancienne société Manufrance, consacrant leurs indemnités de licenciement à la création de la SCOPA, relancent l'activité en juillet 1981. Très rapidement, les effectifs gonflent : 800 personnes en 1982, dont 400 seulement sont directement productives. Depuis lors, ce rapport se dégrade encore puisque, à la veille du dépôt du bilan, sur 400 salariés on en relève 240 consacrés aux tâches administratives ou d'encadrement. A juste titre, la presse quotidienne a largement critiqué la « gestion » très particulière à laquelle la CGT s'est livrée en « plaçant » nombre de personnes, notamment aux postes de responsabilité. Au moment de la création de la coopérative, la centrale syndicale et les communistes tiennent, entre autres, le secrétariat général, la direction industrielle, la fonction de chef du personnel. Si un socialiste, esseulé, préside le conseil de surveillance, ce poste ne permet que de constater les dégâts à posteriori, sans pouvoir influencer réellement la politique de l'entreprise.

Lorsqu'en 1984, à la demande des banques et de l'Etat qui doivent une fois de plus apporter de l'argent frais, un nouveau conseil d'administration se substitue à l'ancien directoire, neuf des membres de ce conseil sont encore dans la mouvance du PC. « Libération » relève que « certains des dirigeants communistes, parmi les plus critiqués, s'éclipsent. Non sans avoir préalablement obtenu de substantielles augmentations avec effet rétroactif ». Tout se passe donc comme si les « gestionnaires » avisés de la CGT avaient « pompé » la substance de l'entreprise, sans souci du lendemain, en attendant de l'Etat qu'il règle régulièrement les ardoises.

Mais celui-ci s'est lassé. Le secrétaire d'Etat Jean Gatel déclarait le 28 mars que l'époque de « l'Etat-providence » était révolue. Même si les expressions néo-libérales, très « mode », peuvent irriter, jamais celle-là n'aura été aussi justifiée que dans le cas de Manufrance. « Libération » (2) résumait, crûment mais justement, la situation en écrivant : « Fusillée à la fin des années 70 par une gestion capitaliste et familiale dépassée, Manufrance a été flinguée hier par une gestion cégéto-communiste ahurissante ».

Si l'on excepte ceux pour lesquels la SCOPD n'aura été qu'un fromage, il y a aujourd'hui d'authentiques travailleurs qui doivent éprouver le sentiment amer d'avoir été doublement trompés. En outre, cette affaire porte un tort considérable au syndicalisme véritable. Gageons qu'un certain patronat ne se gênera pas pour brocarder ceux qui s'aventureraient à lui donner des leçons de gestion. Manufrance n'est plus désormais que l'histoire d'un double gâchis.

Alain SOLARI

(1) Société Coopérative de Production et de Distribution.
(2) Numéro du jeudi 4 avril 1985.



le sang impur

M. Chevènement a décidé de faire apprendre « la Marseillaise » aux enfants des écoles. Cela part d'un bon sentiment. Mais qu'en sera-t-il de l'explication de texte ?

Passe encore pour l'air, martial à souhait, et pas plus mauvais qu'un autre. Mais les paroles ! Les paroles ! Il faudrait que M. le Ministre de l'Education nationale vienne en personne les expliquer à « Récré A2 » et au Journal de 20 heures. Où se trouve cette « horde d'esclaves, de traîtres et de rois conjurés » ? Qui sont ces « cohortes étrangères (qui) feraient la loi dans nos foyers » ? On devine avec quel plaisir M. Le Pen et ses émules entonneront le cou-

plet. Et surtout, quel est ce « sang impur » qui doit « abreuver nos sillons » ? Nous attendons les explications de M. Chevènement sur la pureté du sang et sur le soubassement bio-politique de ce concept... Qu'on nous désigne enfin les « tigres sans pitié » et autres « ennemis » qui nous menacent et que nous allons, sur le conseil de « La Marseillaise », faire expirer. Nationalisme, xénophobie, bellicisme, pré-racisme : est-ce par ce biais qu'on veut faire redé-



couvrir la patrie à nos enfants chéris ?

Conservons la musique, et le souvenir de l'An II. Mais, de grâce, changeons les paroles !

B.I.

l'europe à l'heure luxembourgeoise

Le Luxembourg exercera la présidence du Conseil de l'Europe à partir de juillet prochain. Un événement considérable pour cette minuscule monarchie qui est aussi une pièce maîtresse de l'édifice européen.

Plus petit Etat d'Europe avec ses 2 600 km² - à peine plus que le département des Yvelines - le Luxembourg occupe sur la scène internationale une place plus importante que sur le sol. Situé au cœur même de l'Europe, entre la Belgique, la France et l'Allemagne, le Luxembourg a toujours manifesté sa volonté européenne et le Grand-Duché est aujourd'hui le siège de nombreux organismes communautaires dont la cour de justice, la Banque d'investissements et le Secrétariat de l'Assemblée.

Mais si le Luxembourg fait figure aujourd'hui d'Etat à part entière, il n'en a pas toujours été de même. Ce n'est en effet qu'en 1815 lors du Congrès de Vienne que le Luxembourg, après avoir subi la domination de ses différents voisins, parvient à obtenir un statut d'autonomie. Amputé des trois quarts de sa superficie lors des démembrements de 1659, 1815, et 1839 au profit de ses puissants voisins, le Grand-Duché préférera son indépendance et son unité ethnique et linguistique à toute autre considération. Lors de la Conférence de Londres le 11 mai 1867, le Grand-Duché est déclaré Etat indépendant perpétuellement neutre, placé sous la

garantie collective des grandes puissances européennes. La dernière attache qui liait le Luxembourg aux Pays-Bas, fut rompue par la séparation des deux couronnes en 1890 en vertu du pacte de famille des Nassau. Ainsi, à la mort de Guillaume III des Pays-Bas, tandis que sa fille unique lui succéda sur le trône néerlandais, le chef de la branche walmarienne des Nassau, le duc Adolphe, fut proclamé Grand-Duc de Luxembourg.

Aujourd'hui encore, la dynastie nationale des Nassau-Weilbourg, incarne véritablement l'indépendance du Luxembourg.

La Grande-Duchesse Charlotte, devenue souveraine à l'abdication de sa sœur aînée, et plébiscitée par référendum, demeure pour l'Histoire Luxembourgeoise, une des plus belles illustrations de la volonté de tout un peuple de préserver l'indépendance de son pays. Là où aucune puissance étrangère n'avait pu détruire la conscience nationale luxembourgeoise, l'invasion hitlérienne devait échouer à son tour. Protestant contre la violation de la neutralité du Grand-Duché et refusant tout contact avec l'agresseur, la Grande-Duchesse et sa famille s'exilèrent à



Le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse.

l'aube du 10 mai 1940 et prirent le chemin de Londres. Pendant la guerre, la Grande-Duchesse incarne l'indépendance et la liberté de son pays, et anima la résistance face à l'ennemi. Le 10 septembre 1944, le Prince Félix et son fils aîné Jean, aujourd'hui souverain régal, libérèrent leur pays avec les Américains.

Ce n'est qu'à partir de 1944, par l'union avec la Belgique et les Pays-Bas pour former le Benelux, que le Luxembourg va connaître une croissance économique exceptionnelle. Bien que bénéficiant d'une agriculture prospère dans le nord du pays (l'Oesling), le Grand-Duché fonda son économie sur l'industrie extractive et sidérurgique. Le sud (Gutland), véritable «don du fer», fait du Luxembourg une véritable usine.

Malgré la crise, le bilan de santé luxembourgeois est positif : l'entreprise sidérurgique Arbed - au 10ème rang mondial - enregistre après une période de restructuration, un regain d'activité; le PNB luxembourgeois s'est accru de 2%; l'inflation a été ramenée de 8,7% à 5,7%; le chômage reste faible avec 1,8% de la population active; enfin le niveau de vie des 360 000 Luxembourgeois (dont 1/3 d'étrangers) est un des plus élevés du monde. De plus le pays s'est rapidement reconverti dans le tertiaire ce qui explique le rôle de Luxembourg comme place financière, rôle favorisé par une législation compréhensive et par la présence de nombreux fonctionnaires européens.

La vie politique luxembourgeoise demeure exemplaire, puisque le Gouvernement du Grand-Duc est toujours une coalition d'union nationale.

Assurant avec sérieux et bon-homme la charge de Chef de l'Etat depuis 20 ans après abdication de sa mère (aujourd'hui âgée de 89 ans), le Grand-Duc demeure le garant de l'unité et de l'indépendance nationale selon la devise de son pays «Mir woelle bleiven wat mir sin» (nous voulons rester ce que nous sommes). Loin d'être un souverain potiche, le Grand-Duc Jean est chef de l'exécutif et choisit lui-même son gouvernement.

A l'heure de la construction européenne et de l'élargissement de la communauté, le Grand-Duc est sensible au respect de l'indépendance luxembourgeoise. Dans son discours du Nouvel An, le souverain devait rappeler que son pays est libre de ses choix en matière de Télécommunications et de la gestion de R.T.T... Seules ombres à l'amitié franco-luxembourgeoise les problèmes de satellites - les Luxembourgeois ont préféré les projets américains à ceux de TDF - et les nominations à RTL, devraient être prochainement réglés au plus haut niveau.

Mais l'indépendance n'exclue pas construction et unité européennes. Point de liaison entre les pays germaniques et les pays latins, le Luxembourg a toujours joué la carte de l'Europe, apparaissant peu à peu comme une pièce maîtresse de l'édifice communautaire. Nul doute que la patrie de Robert Schumann et de Gaston Thorn soit amenée dans l'avenir à jouer un rôle de premier plan dans l'Europe des Douze. On évoque à Luxembourg la possibilité pour le Grand-Duc Jean d'être le futur chef de la confédération des Etats d'Europe...

François DELAGE

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom
Prénom
Année de naissance Profession ou études
Adresse

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :
«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.

non-alignés :

un nouveau bandoung est-il possible ?

L'Indonésie a invité à Bandoung les 24 et 25 avril prochain, 82 pays d'Afrique et d'Asie pour le trentième anniversaire de la Conférence. « Les pays d'Afrique et d'Asie ressentaient depuis longtemps le besoin d'un nouveau Bandoung ».

Bandoung a été une expérience unique. Un deuxième Bandoung, à l'initiative de Soekarno mais laissé à l'appréciation de l'OUA, envisagé à Alger en 1965, a échoué entre le coup d'Etat qui renversa Ben Bella et celui qui installa à Djakarta le général Suharto. L'Afrique et l'Asie sont-elles mieux prêtes aujourd'hui qu'en 1965 pour un « nouveau Bandoung » ?

Bandoung est unique. Il ne se ramène pas au non-alignement ni au nouvel ordre économique mondial dont il a pourtant posé les prémisses. Bandoung n'a donné naissance à aucune organisation. Le mouvement des non-alignés est né six ans plus tard à Belgrade de préoccupations liées au conflit Est-Ouest, sous l'impulsion de Tito et dans l'esprit européen - même chez un Nehru - de la « coexistence pacifique ». Le groupe dit des 77 est né en réaction contre la première CNUCED (Genève 1964) culminant en 1973 à Alger avec la session extraordinaire des Nations-Unies sur les matières premières et le développement. Si l'on regarde la liste des participants à ces trois conférences, on remarque tout de suite l'originalité de Bandoung : l'Amérique latine totalement absente de même que l'Europe (y compris la Yougoslavie), en revanche présence de la Chine, des deux Vietnams, du Japon, de la Turquie, de l'Iran, du Pakistan, des Philippines, de la Thaïlande ; pourtant engagés dans des alliances soit avec l'URSS soit avec les Etats-Unis (pacte de Bagdad, OTASE) et à ce titre disqualifiés du non-alignement (1).

Bandoung s'est réuni sur une base spécifique : celle de l'afro-asiatisme, en réaction certes contre la domination coloniale et le « pouvoir blanc » (d'où l'exclusion de l'URSS) mais, comme l'ont montré les débats, d'abord sur la volonté de l'Asie

comme ensemble de prendre en mains son destin grâce à cette minute de grâce qui a suivi la fin de la première guerre d'Indochine. La conférence a marqué l'admission pour la première fois de la République et révélé la « différence objective » sino-soviétique, germe du futur schisme.

Le non-alignement demeure une notion aux contours imprécis, disputés entre « modérés » fidèles à l'ascèse du non-engagement authentique vis à vis des deux grands, et « radicaux » qui se reconnaissent des « alliés naturels » dans les pays du bloc socialiste.

Il en va de même du concept de développement. Non seulement personne ne se fait d'illusions sur les « négociations globales » mais surtout l'écart va grandissant entre les pays « les moins avancés » (PMA) et ceux qui connaissent une croissance rapide (+ 8-10%), intégrés au système économique dit d'Asie-Pacifique.

Au-delà des différences, on retrouve deux éléments communs : le non-alignement ne signifiera jamais, comme les Américains le réclament, l'« équidistance » entre les deux grands. Mais au moins y a-t-il toujours recherche d'un certain « équilibre ».

Tout intégrés qu'ils soient dans un processus économique quasi-incontrôlable, les pays en développement gardent le souci de quelque « indépendance » en l'occurrence par rapport au Japon : l'Asie du Sud-Est, la Corée, la Chine, ne veulent pas d'un retour à la « sphère de coprosperité » inaugurée en 1942.

Equilibre et indépendance sont les expressions de cette volonté d'identité manifestée il y a trente ans à Bandoung. On pourrait appliquer à « l'esprit de Bandoung » la fameuse définition de la culture : « ce qui reste quand on a tout oublié ».

Peut-on capitaliser sur ce résidu ? Que suppose un nouveau Bandoung ?

Bandoung fut rendu possible d'abord grâce à la « retenue » mutuelle de chacune des puissances asiatiques, sur l'Indochine, sur Formose, afin que ces problèmes ne soient pas traités en dehors de l'Asie, par les seuls grands, de l'extérieur. L'Indonésie, cette fois, a invité à titre personnel les quatre survivants de la conférence parmi lesquels le premier vietnamien Pham Van Dong et le prince Sihanouk. L'Indochine constitue la pierre d'achoppement d'un nouveau Bandoung. En soi le geste indonésien, comme la prise de position antérieure de l'ASEAN (2) demandant le retrait des forces étrangères du Cambodge, est une indication que la ligne traditionnelle de politique étrangère de l'Indonésie et de la Malaisie, qui est la crainte de la Chine (plus que de l'URSS et du Vietnam) ne serait-ce qu'en raison de la présence d'importantes minorités chinoises, évolue. Le « rééquilibrage » de la politique chinoise et l'expansionnisme vietnamien y sont pour quelque chose. Inde, Indonésie et, le cas échéant, Chine, pourraient, si elles le voulaient, travailler à reconstituer une certaine solidarité asiatique. Tant qu'il n'y aura que l'addition de politiques bilatérales, celle-ci ne verra pas le jour.

Ni a fortiori une solidarité afro-asiatique. L'Asie s'est peu investie en Afrique à l'exception de la Chine de 1964 à la révolution culturelle ; la coopération arabo-africaine est limitée. L'Afrique avec quatre Etats indépendants avait peu pesé en 1955. La déconfiture actuelle de ses organisations avec ses cinquante Etats n'appelle pas d'espoir de son côté. Il en irait autrement du monde arabe, peu actif à Bandoung mais aujourd'hui militant pour l'islamisme mondial. Seule l'Asie comme au temps de saint Louis envoyant une ambassade aux Mongols, pourrait peut-être contenir ce phénomène.

La fin de la décolonisation n'a laissé que deux terrains reconnaissables pour l'affirmation d'une telle solidarité transversale. L'Islam est l'un deux. L'Organisation de la Conférence Islamique, précurseur de l'afro-asiatisme (con-

grès de 1926, 31, 54), a depuis l'adoption de sa charte constitutive en 1972 pris en quelque sorte la relève de celui-ci. C'est aujourd'hui la seule grande instance qui réunisse annuellement 42 Etats compris entre les rives atlantiques de l'Afrique, le Bosphore et l'archipel indo-malais. Qui sait que le pays musulman le plus peuplé n'est autre, depuis la scission du Pakistan, que l'Indonésie (160 millions d'habitants), presque autant que le monde arabe dans son ensemble (180 millions) sur un total de 800 millions à un milliard ? Le plus excentrique, c'est aussi le pays où l'Islam y est le plus complexe et le plus à l'écart du pouvoir politique !

Le second terrain est l'Océan indien. La géopolitique est soumise à des modes. La mode actuelle est au Pacifique. Pendant plusieurs années, elle fut à l'Océan indien jusqu'à ce qu'on n'en parlât plus ! Au-delà des modes il y a les réalités. La réalité de l'Océan indien demeure plus forte que celle du Pacifique, tant pour le sous-continent indien et le sud-est asiatique qui, en Indonésie, à Singapour, en contrôle les accès, que pour l'Afrique avec la route du Cap, et le Moyen-orient avec le détroit d'Ormuz. Même s'il y a glissement technologique de l'Europe vers le Japon et, en Amérique, de l'Est vers l'Ouest, et si la production pétrolière diminue au Moyen-orient, l'Océan indien continuera d'être une zone majeure de communication, un axe stratégiquement vital.

Sur tous ces sujets, un langage commun ne pourra être retrouvé entre l'Afrique, le monde arabe, le sous-continent, l'Asie du Sud-Est, la Chine, qu'à la condition que s'affirme le leadership asiatique, c'est-à-dire une fois que l'Asie, ayant résolu ou atténué ses propres contradictions, s'impliquera à nouveau dans les problèmes des autres qui sont aussi les siens comme ensemble : quand l'Asie s'éveillera...

Y. LA MARCK

Dans notre prochain numéro : le jeu de la France en Asie.

(1) Le Vietnam a été admis au sein des non-alignés en 1973, l'Iran et le Pakistan en 1979, les Philippines n'ont qu'un statut d'observateur. La Thaïlande n'en est pas.

(2) Association des Nations du Sud-Est Asiatique créée en 1967 : Brunéi, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande.

Dans notre prochain numéro : le jeu de la France en Asie.

quelle paix scolaire ?

A l'occasion de la sortie du livre de Gérard Leclerc intitulé «La bataille de l'école, quinze siècles d'histoire, trois ans de combat», son auteur et Philippe Delaroche son éditeur se sont entretenus pour «Royaliste» de quelques uns des sujets abordés.

● **Philippe Delaroche** : Entre un essai sur Bernanos (1) où on évoque par exemple la résistance de la Pologne et un document comme «La bataille de l'école», il y a un pas qu'on ne s'attendait pas à te voir franchir. Comment as-tu pris à bras le corps un sujet aussi vaste et aussi ambitieux ?

Gérard Leclerc : Il s'est trouvé d'abord que j'ai suivi le dossier de l'enseignement privé pour le «Quotidien de Paris» pendant trois ans et demi. On ne passe pas autant de temps sur un sujet sans qu'il vous en reste quelque chose. Par ailleurs je ne regrette pas ce temps passé car il s'est agi d'une très grande affaire qui a révélé beaucoup de choses. Une affaire politique aussi qui a été résolue dans le cadre des institutions de la Ve République, grâce à la possibilité qui est donnée au président d'échapper parfois à sa propre majorité. Le problème posé concernait aussi la société civile, les rapports entre l'Etat, l'école et l'Eglise...

● **Philippe Delaroche** : Détail biographique. Tu as été à quelle école ?

Gérard Leclerc : J'ai connu les deux écoles comme dit Sardou. J'ai fait le primaire dans le public. J'en garde un excellent souvenir. En rédigeant mon chapitre sur Michel Bouchareissas, je pensais à mes anciens instituteurs auxquels je suis resté très attaché. J'ai fait mes études secondaires dans le privé et le supérieur des deux côtés.

● **Philippe Delaroche** : La manifestation du 24 juin a été le couronnement de cette bataille. Trois ans plus tôt les protagonistes et les observateurs se sont-ils douté de l'ampleur que l'affaire allait prendre ?

Gérard Leclerc : Sûrement pas, bien que des gens du pouvoir que j'ai interrogés là-dessus m'aient dit

le contraire. Je ne les crois qu'à moitié. A l'Elysée, dès l'automne 1981, un groupe de réflexion autour de Jacques Attali a essayé d'imaginer les différents scénarios possibles d'évolution de la situation politique. La question scolaire avait été largement évoquée, et l'on avait supputé les dangers d'un mouvement d'opinion récupérable par l'opposition. Si du côté de l'enseignement catholique on espérait un sursaut populaire, on avait tout de même des doutes.

● **Philippe Delaroche** : Comment expliquer que le gouvernement Mauroy s'attaque à un sujet si névralgique alors qu'il est déjà aux prises avec des graves problèmes, économiques par exemple ?

Gérard Leclerc : Il y avait le programme électoral de François Mitterrand. C'était surtout une vieille revendication de la gauche. Depuis le début de la Ve République, dans tous les programmes, on réclamait l'intégration des établissements privés sous contrat. La loi Debré... la gauche ne l'avait jamais acceptée. Dès le départ, il y a eu des menaces très précises. Je cite les propos de Guy Mollet lors du débat à l'Assemblée en 1959 qui annonçait très clairement la couleur. Donc la gauche était en quelque sorte liée. Mais elle s'est aperçue, au jeu de l'événement, que le problème était plus complexe qu'elle voulait bien le dire. Il fallait tenir compte d'une opinion très massivement favorable à la législation en cours.

● **Philippe Delaroche** : Autrement dit, cette vieille obsession de la gauche, c'est un héritage. Qui dit héritage, dit histoire. Est-ce que c'est à travers les quinze siècles d'histoire de l'école que tu as trouvé les racines de cette obsession ?

Gérard Leclerc : Quinze siècle d'histoire, c'est un symbole. Je

n'ai pas la prétention de faire l'histoire de l'éducation en France ! L'école, simplement, ne commence pas avec Jules Ferry, ni même à la Révolution, même pas à Louis XIV...

● **Philippe Delaroche** : Tu dis à propos de Louis XIV quelque chose que j'ignorais.

Gérard Leclerc : Oui, il y a une déclaration de 1698 qui édicte le principe universel de l'obligation scolaire. Il faut dire que la Réforme a poussé à la scolarisation, on voudra répliquer sur le terrain. Mais tout ne commence pas avec Louis XIV, tout commence au VI^{ème} siècle lorsque naît l'école médiévale sur les ruines du bas Empire romain. Au fur et à mesure, l'instruction gagnera les couches les plus larges de la population. L'œuvre de l'Ancien Régime dans ce domaine, notamment avec les congrégations religieuses est considérable.

La rupture révolutionnaire mettra à mal un système très développé. Il faudra longtemps pour qu'on revienne au degré atteint en 1789. Donc il faut prendre en compte toute l'histoire, mais les trois derniers siècles sont essentiels. Le XVIII^{ème} marque le tournant avec les Lumières dont la philosophie de l'éducation est d'ailleurs très ambiguë, avec certains aspects très réactionnaires chez Voltaire ou Rousseau. L'idée d'une Education nationale fait son chemin, l'Etat devrait en avoir la charge alors qu'elle est du ressort de l'Eglise. C'est à ce moment là que tout se noue. Il faut oser dire le fond des choses. La question de l'école est une affaire de religion. Ceux qui vont s'opposer à l'emprise de l'Eglise sur la jeunesse ne sont pas de candides défenseurs de la liberté de conscience. Ce sont les défenseurs d'un système de pensée qui s'oppose au christianisme, comme une religion s'oppose à une autre religion.

● **Philippe Delaroche** : Qu'est-ce qu'on reproche à l'Eglise ? D'embrigader les consciences ?



Gérard Leclerc : Avant tout de s'identifier à l'obscurantisme.

● **Philippe Delaroche** : Le point fort des laïques c'est l'alliance avec la science, le progrès.

Gérard Leclerc : Il pourrait y avoir une éthique du savoir, de la science. Est-ce celle d'un Condorcet ? Peut-être pourrait-elle permettre un modus vivendi avec l'Eglise. Mais nous sommes bien au-delà, ou en deçà. Il y a une haine antireligieuse, une conscience de la supériorité. La rupture révolutionnaire au cœur de notre histoire ne peut être éludée dans sa dimension fondamentalement antichrétienne. Après la spoliation des biens du clergé, on constitue une Eglise séparée du pape. En Chine, on appelle cela l'«Eglise patriotique». Dans une 3^{ème} étape, la «révolution culturelle» de l'an II, on tente en quelques semaines d'arracher le peuple entier à sa foi, en lui changeant ses cadres de référence culturelle. Je rappelle aussi la persécution du clergé, la déportation, la mise à mort de milliers de prêtres. Le combat continuera à travers tout le XIX^{ème} siècle, et avec la III^{ème} République la lutte contre les congrégations, avec Jules Ferry et le petit père Combes.

● **Philippe Delaroche** : Est-ce que le piège pour l'enseignement catholique n'est pas d'avoir voulu rétablir l'équilibre au pire moment de l'histoire de France ?



Gérard Leclerc : Tu veux parler de l'occupation et des subventions de Vichy ? Il est certain qu'il y a un aspect cléricale de Vichy et que l'Eglise de France a été terriblement marquée par cette époque. Peut-on dire pour autant que les responsabilités de l'Eglise de France soient supérieures à celles de la classe politique pour autant ? Par ailleurs Michel Debré a rappelé, dans son discours mémorable du 23 décembre 1959, ce fait incontestable : « *De nombreux maîtres, juifs ou francs maçons, pour gagner leur vie, de nombreuses familles pourchassées, pour instruire leurs enfants, ont alors trouvé le havre bienfaisant d'un enseignement extérieur à un Etat provisoirement asservi* ».

● **Philippe Delaroche :** L'enseignement catholique après la guerre s'est retrouvé avec ses conditions de vie précaires.

Gérard Leclerc : Malgré les persécutions, les catholiques avaient tenu bon aux débuts de la III^{ème} République. Ils ont encore tenu après la guerre, en soutenant à bout de bras leurs écoles. Des maîtres ont accepté des salaires de misère dans les écoles privées. Malgré les ballons d'oxygène des lois Marie et Baranger, l'enseignement catholique était un peu à bout de souffle à l'avènement de la V^{ème} République.

● **Philippe Delaroche :** La loi Debré a changé ses conditions de

vie. Elle partait du principe que les établissements privés participaient à une mission d'intérêt public. Est-ce qu'Alain Savary n'est pas resté fidèle à ce principe ?

Gérard Leclerc : Oui, sans hésiter. On continuait à associer l'enseignement privé au service public. Mais, les nouvelles règles qu'on surajoutait au système Debré étaient plus contraignantes et plus intégratrices. Surtout, il y avait une volonté de la part des collaborateurs d'Alain Savary de transformer l'enseignement public grâce à l'enseignement privé. Faire sa place aux établissements privés dans un nouveau système qui aurait permis, selon eux, d'amorcer une véritable décentralisation et de promouvoir l'autonomie pédagogique des établissements. D'une certaine façon, ils voulaient instiller dans l'enseignement public les structures et les méthodes du privé. Cette réforme aurait été le coup de boutoir nécessaire pour ébranler le centralisme administratif et la toute puissance de la FEN.

● **Philippe Delaroche :** A propos de la FEN, n'as-tu pas constaté que cette organisation avait moins de force mobilisatrice qu'on ne le pensait ?

Gérard Leclerc : C'est certain. La FEN, le CNAL, la Ligue de l'enseignement ne sont plus ce qu'ils étaient il y a vingt ans. En 1959, une offensive laïque d'une ampleur exceptionnelle avait été déclenchée. En 1983-84, les dirigeants laïques n'ont pu mettre en jeu les mêmes forces.

● **Philippe Delaroche :** L'image de l'Eglise comme parti réactionnaire, bloc adhérent à la droite, n'est-elle pas tombée ?

Gérard Leclerc : Ces clichés sont totalement tombés. Le cardinal Lustiger a pu dire que l'Eglise de France avait été le vecteur de la revendication des parents dans le domaine éducatif. Le 24 juin, deux millions de personnes ont affirmé tranquillement leurs droits. Parmi eux, il y avait des parents d'élèves de l'enseignement public solidaires de la même cause défendue par l'Eglise.

● **Philippe Delaroche :** Les injonctions qui ont précédé la manifestation de la part de Pierre Mauroy par exemple, ne sonnent-elles pas curieusement ? « La vieille droite va défiler sur le pavé »...

Gérard Leclerc : Oui, mais dans ce cas Pierre Mauroy s'oppose à Jacques Chirac qui vient de défendre la motion de censure contre le

gouvernement au moment de la discussion de la loi Savary. Il faut voir que Pierre Mauroy n'est pas du tout un laïc sectaire. C'est quelqu'un qui veut très fortement la réconciliation des courants chrétien et socialiste. Mais son problème à ce moment consiste à faire adopter une loi par sa majorité. Or une partie importante de celle-ci refuse le système Savary. Cela a amené le Premier ministre à accepter les amendements d'André Laignel. Par ailleurs, le jeu du pouvoir consistait à mettre sur le dos de l'opposition la responsabilité des manifestations.

● **Philippe Delaroche :** Ce qui est étonnant dans cette enquête sur les trois années passées c'est que les choses ne ressemblent pas à ce que les médias ont fait passer. Il n'y a pas d'un côté, un pouvoir socialiste qui tient à briser les reins de l'enseignement catholique et d'autre part des parents d'élèves du privé parfaitement unis autour de leurs représentants. On apprend qu'il y a des tiraillements dans les deux camps. Comment l'unité du mouvement de l'enseignement catholique a-t-elle été conservée ?

Gérard Leclerc : Grâce à certains hommes, à une certaine cohésion. Et parce que l'enseignement catholique est resté maître du jeu. L'organisation et les hommes ont fait leurs preuves. Le Père Guiberteau a su faire preuve de la souplesse et de la fermeté nécessaire. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL a réussi à tenir ses distances jusqu'au bout par rapport aux politiques. Il ne faut pas sous-estimer le rôle des autres, éventuellement des opposants, qui ont eu un grand rôle dans la mobilisation de la base. Je raconte l'histoire de la petite école de Montparnasse. Les gens de Nantes qui sont à l'origine de cette initiative étaient à ce moment en désaccord avec Pierre Daniel. Ils lui désobéissent mais ils font toujours en sorte que l'unité du mouvement ne soit pas rompue.

● **Philippe Delaroche :** Que se serait-il passé si André Laignel n'avait pas déposé ses amendements ?

Gérard Leclerc : Je n'en sais trop rien.

● **Philippe Delaroche :** A te lire, on a le sentiment que ça s'est joué d'un doigt.

Gérard Leclerc : C'est vrai. Mais on ne peut pas répondre d'une manière simple. L'initiative a bloqué complètement la logique

des négociations dans laquelle l'enseignement catholique était engagé, malgré des réticences et des refus précis. Rien ne dit toutefois que la poursuite de la discussion, même au-delà de la loi n'aurait pas abouti à un compromis où le gouvernement aurait fait des concessions importantes sur les points les plus contestés. Mais nous sommes dans le domaine des hypothèses. Le président de la République m'a dit lui-même qu'on n'était pas passé loin de l'accord mais que le projet initial avait été trop infléchi.

● **Philippe Delaroche :** Cela signifie que dans la nuit du 22 mai, André Laignel et Pierre Joxe ont pu mettre en échec la volonté d'un Premier ministre et du président de la République ?

Gérard Leclerc : Le problème, le paradoxe est que sur le moment les deux hommes aient consenti à ces amendements.

● **Philippe Delaroche :** La France aura-t-elle maintenant la paix scolaire ?

Gérard Leclerc : On peut l'espérer. Rien n'est jamais tout à fait acquis. Cette crise a révélé que l'opinion française avait massivement dépassé les querelles anciennes. La loi Debré a donné aux Français de nouveaux droits. N'importe quel citoyen, quelle que soit sa fortune, estime qu'il a le droit de mettre ses enfants dans l'école qu'il estime la meilleure, ou celle qui correspond le mieux à ce qu'il attend. Tout retour en arrière serait reçu comme une atteinte à un droit fondamental. J'ajouterai deux remarques. Les foules qui se sont rassemblées en 1984 l'ont fait au nom de leur responsabilité familiale. A l'heure où l'on assiste à un certain désengagement social, il est significatif que la mobilisation la plus grande qui ait eu lieu depuis la guerre, se soit faite au nom de la cause des enfants. J'ai toujours pensé au mot de Péguy : « *Ce qu'on fait, on le fait toujours pour les enfants* ». Deuxième remarque : l'Eglise n'a pas eu peur de revendiquer toute sa place à l'intérieur de la société civile. C'est par rapport à un passé récent une véritable révolution, qui marquera, je crois, profondément notre devenir social.

(1) Gérard Leclerc - Avec Bernanos - Albin-Michel. Prix franco : 74 F.

(2) Gérard Le Clerc - La bataille de l'école, quinze siècles d'histoire, trois ans de combat - Denoël, 336 pages, 8 pages de hors texte, index et table chronologique, bibliographie, 98 F port compris (prix de faveur jusqu'au 1^{er} mai).

p.c.f. : la secte

D'une secte, le P.C.F. avait déjà le discours et la structure. Il lui manquait les dimensions, vers lesquelles il s'achemine lentement. Philippe Robrieux nous présente cette étrange église.

Philippe Robrieux est sans doute le meilleur connaisseur français du P.C.F.*. Après son ambitieuse « Histoire intérieure » dont les quatre épais volumes font déjà date, Robrieux aborde ici le fonctionnement actuel du Parti communiste, ses multiples strates sociales, l'attrait qu'il a exercé sur la société française et sa dépendance à l'égard de Moscou.

Il y a un mystère communiste. Comment, en plus d'un demi siècle, le Comité central du Parti a-t-il pu manifester sans défaillir la plus parfaite unanimité, soutenir sans contestation possible les différents secrétaires généraux qui se sont succédés à cette véritable fonction d'autocrate ? Ou comment expliquer encore, lors des congrès du Parti, cette masse de délégués approuvant en bloc les décisions prises, les hommes choisis ? Il a fallu attendre octobre 1984 pour que le vote toujours unanime du Comité central soit modestément écorné par six abstentions. La clé de l'énigme n'est pas si compliquée : ce qui distingue le P.C. des autres partis poli-

tiques, ce qui en fait incontestablement un parti « pas comme les autres », c'est la domination qu'exercent en son sein les professionnels de la politique que sont les « permanents », au nombre de plusieurs milliers. Ce sont eux, eux d'abord et eux seuls, qui occupent les fonctions départementales, peuplent le Comité central et les instances supérieures, composent l'essentiel des participants au Congrès. Lorsqu'il écoute religieusement le discours de trois heures de Georges Marchais, lorsqu'il porte, au travers d'automatismes, la contradiction aux camarades « rénovateurs », lorsqu'il plébiscite hors de tout esprit critique les directives de la direction, le « permanent » ne fait pas autre chose que le travail pour lequel il est rémunéré et qu'il ne peut quitter, sous peine de chômage durable. On comprend mieux alors l'absence de tendances, la mise en scène des débats, l'étouffement des ambitions personnelles. Autre raison essentielle qui permet au secrétaire général d'asseoir son pouvoir absolu : la durée



Fête de l'Huma...

de maintien d'un cadre au Comité central est de dix ans. Les renouvellements sont donc fréquents et interdisent toute cristallisation d'une éventuelle opposition ou fraction.

A bien des égards, le P.C.F. fonctionne d'une manière féodale, le suzerain qu'est le secrétaire général s'attachant les fidélités forcées d'une multitude de vassaux, qu'il peut congédier selon son libre vouloir. Philippe Robrieux passe à la loupe, et ce n'est pas la partie la moins pertinente de l'ouvrage, la condition sociale des « professionnels » du Parti. Et l'on admet alors que le P.C.F. n'a de « communiste » que le nom (n'a-t-il pas supprimé de ses statuts la référence au « marxisme-léninisme » ?) : entre le salaire de Georges Marchais (et les larges avantages qui ne figurent pas sur sa fiche de paie et celui de la femme de service de la place du colonel Fabien, l'écart est au moins de 1 à 10. Reprodisant la philosophie patronale du XIX^e siècle, la direction du P.C.F. multiplie les gratifications individuelles, tisse une hiérarchie complexe de rémunérations. Au P.C., on trouve des smi-

cards comme des millionnaires, au sein d'une pyramide sociale extrêmement inégalitaire.

Cela dénoncé, Philippe Robrieux décrit comme suit les articulations de l'ensemble et les degrés de pouvoirs : « pour que la machine fonctionne, il faut que le parti dirige le peuple, que l'appareil dirige le parti, que le secrétaire général dirige l'appareil et que la direction russe contrôle les secrétaires généraux ».

Il a fallu aussi, pour que le P.C. garde sa force d'attraction jusqu'à il y a peu, la complaisance et la fascination d'une partie de la classe politique, intellectuelle et journalistique. Robrieux y voit les retombées de Mai 68, de l'anti-américanisme du général de Gaulle et du ralliement d'un grand nombre de catholiques à la conscience troublée.

Robrieux n'est pas, par moment, sans partis pris, qui contrarient l'objectivité de la démonstration. Juger les occidentaux « quelque peu décadents », trouver la politique gaullienne « globalement favorable aux intérêts et aux visées de l'U.R.S.S. », terminer sur une profession de foi socialiste, aussi sincère et sympathique soit-elle, voilà qui montre que ce livre, n'est pas seulement un livre d'histoire mais aussi un livre d'opinion. Cela n'enlève rien à l'urgence qu'il y a à le lire.

Emmanuel MOUSSET

Philippe Robrieux - P.C.F. : la secte - Fayard.

* En janvier 81, il annonçait avant tous, dans « Royaliste », ainsi qu'il le rappelle dans ses annexes, le score de 15% de Marchais aux présidentielles.

la source libérale

Qu'est-ce qu'un libéral ? Un ami de la liberté, un bourgeois, un partisan du marché... Au-delà des clichés, existe une pensée politique d'une belle ampleur...

Longtemps, l'intérêt - légitime - porté au mouvement ouvrier a relégué à l'arrière-plan les théoriciens du libéralisme français. Ceux-ci ne paraissaient constituer, dans l'histoire des idées, qu'une transition entre la monarchie dite « absolue » et la République bourgeoise, celle-ci devant nécessairement s'effacer devant le socialisme, « utopique » d'abord, puis « scientifique ». On connaît la chanson...

La crise du marxisme et la sortie du vertige totalitaire conduisent aujourd'hui à revenir sur les fondements de la démocratie représentative et sur les théoriciens de la liberté politique qui eurent à affronter, eux aussi, le despotisme révolutionnaire et les dictatures du premier puis du second empire.

D'où l'intérêt du livre d'André Jardin (1), remarquable spécialiste du libéralisme, à qui l'on doit une toute récente biographie de Toc-

queville (2). Le libéralisme français naît sous la monarchie d'Ancien régime, et s'efforce de penser son évolution possible. Montesquieu l'incarne, dont la pensée est beaucoup plus subtile que le schéma habituellement retenu. Après l'éclipse de la Révolution, la pensée libérale connaît son apogée, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, avec Benjamin Constant, Guizot, Royer-Collard et Alexis de Tocqueville. Théoriciens et praticiens du régime représentatif, partisans de la monarchie qu'ils désignent comme la clef de voûte de la démocratie, ces penseurs créent une œuvre immense, tout en participant activement à la vie du pays, comme députés et comme ministres. Point de séparation, en ce temps, entre l'Intellectuel et le Politique.

Sans doute, la pensée libérale n'est-elle pas sans faiblesses, ni contradictions. Sans doute, l'ac-

tion politique des libéraux n'est-elle pas à l'abri de toute critique - la responsabilité de Guizot dans la chute de la monarchie de Juillet étant évidente. Mais la critique libérale de Rousseau et de la Révolution est fondamentale, mais sa théorie de la souveraineté mérite encore d'être méditée, et nous ne saurions oublier que, avant Auguste Comte, Guizot et Tocqueville sont les inventeurs de la sociologie.

La forte synthèse d'André Jardin permet d'apprécier la diversité et la richesse de cette tradition de pensée, qui est une des sources toujours vivante de notre réflexion politique, et qui est à l'origine de nos institutions politiques.

B. LA RICHARDAIS

(1) André Jardin - Histoire du libéralisme politique - Hachette 1985
(2) aux éditions Hachette 1984

l'ange chagall

Le plus libre de tous nos peintres, d'une liberté de poète à l'égard de la réalité, de la religion, de la peinture, c'était ce jeune homme presque centenaire qui vient de traverser le ciel entre l'âne, la vache, le coq, le rabbin de Vitobsk, le couple - un neigeux bouquet de fleurs à la main, le clown et son violon, l'écuyère sur son cheval, le poète et son pinceau, le Dieu crucifié qui sauve et ses prophètes.

On aura tout dit du poète populaire et du mystique - et même, méchamment, qu'il n'aura pas échappé à la niaiserie sentimentale. Parce qu'il était «ivre d'images», on l'aura embarqué dans le surréalisme. On aura fait de lui un fauve, un expressionniste, un cubiste dissident. Le vrai est qu'il était Chagall et qu'il l'aura été très tôt, à l'âge où sans honte les plus grands se cherchent encore, avec une force de conviction dont seul peut-être Balthus donne l'égale : sans ignorer les grands moments de la peinture de son siècle, il les aura fondus au feu de son imaginaire, au creuset de son âme juive et russe, préférant à la compagnie des peintres et de leurs théoriciens celle des poètes (Appolinaire, Cendrars) et, par dessus tout celle des prophètes de la Bible. Chagall sans partager la révolte de Rouault, dans l'émerveillement quotidien d'être et d'aimer, aura été pour notre temps le témoin de ce qu'aurait pu être un nouveau Moyen Âge. Il aura donné de l'Ancien Testament les images rédimées du Nouveau.

Il aura donné de ce monde-ci une image transfigurée par l'Amour. Ce monde, d'où les surréalistes tentaient de sortir pour en accuser l'absurde, pour le déstabiliser, Chagall s'y glissait, empruntant les voies d'une 4ème dimension - le merveilleux - et le rachetait. Là où les surréalistes se faisaient les artisans du vide et de l'angoisse, Chagall, comme un Giotto qui eût été irrationnel, fondait visuellement la plénitude et l'espoir : en sortant de la logique des apparences il a poétisé le réel quand les surréalistes déréalisaient la poésie.

Poète et mystique, Chagall qui aimait dire : «jugez-moi sur la forme et la couleur, sur la vision du monde, et non sur les symboles isolés» aura d'abord été peintre avec un bonheur rare et une force de création formelle peu commune au XXème siècle. Il a été

le plus grand coloriste de son temps après Matisse, si l'on en croit Malraux. Mais pas seulement coloriste. Chagall, c'est aussi l'arabesque, la courbe et la stylisation des formes; et de là la tendresse des gestes, l'abandon aérien des corps aux mouvements les plus précieux du cœur; et c'est par elle, l'arabesque, qu'il aura fait du noir une couleur à part entière, une couleur qui chante...

Je ne suis pas sûr que Chagall soit mort. Comme tous les poètes, il a fermé les yeux pour mieux

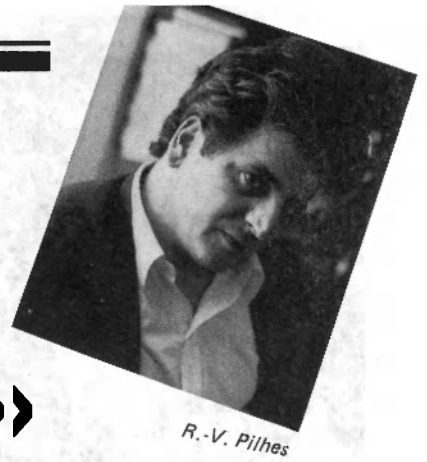


voir et, pour une fois, la poésie l'a pris au sérieux : elle l'a gardé avec elle. En glissant de l'autre côté du monde, Chagall est passé dans ses tableaux avec l'ange. Après quelques 97 ans de fiançailles à la vie, il vient de se fiancer au silence et à la nuit. Mais c'est la même chose. Et c'est la même lumière vraie.

Notre temps grinçant, qui lui a préféré Picasso, lui pardonne mal d'avoir travaillé dans la Grâce : à la résurrection des formes dans l'éternité de l'Art, à quoi seulement Picasso croyait, Chagall aura préféré leur transfiguration sous le regard de l'Eternel.

Alain FLAMAND

«la pompéi»



R.-V. Pilhes

Vous aviez aimé «L'Imprécateur» ? (1) Vous aimerez «La Pompéi», car on retrouve dans ce livre les thèmes chers à René-Victor Pilhes, et, à travers «le bruit et la fureur» d'événements étranges et passionnants, comme un avertissement à nos sociétés dont on ferait bien de tenir compte...

Le nouveau roman de René-Victor Pilhes est un ouvrage passionnant qui ménage, jusqu'à la toute dernière page, un suspense poignant, qui entretient à chaque rebondissement une efficace «stratégie de la tension».

Cet épisode convulsif et ténébreux de l'histoire du monde vers la fin du XXème siècle, nous est fidèlement rapporté par un jeune Ariègeois de 25 ans, un jeune homme ordinaire qui se trouve pris dans un tourbillon d'événements dont son village est le centre, et qui le propulse aux premières places du monde des médias : non sans quelques réticences et force appréhensions, car Henri Rouquet se veut «spectateur non engagé». Victime d'un puissant atavisme, il déteste les excès, les extrêmes, refuse de choisir son camp, et ne conçoit son rôle d'observateur privilégié que comme celui d'un «réceptacle», d'un très modeste... et très attentif réceptacle... A l'image des salons discrets de l'auberge paternelle où se réunissent anciens colabos et magnats de la Presse et de l'Industrie, il enregistre silencieusement les secrets et les confidences des divers protagonistes d'une très étrange affaire; la mort d'une «vieillard nazie», puis l'assassinat de sa belle-fille, héros gaulliste, déclenchent en effet les passions dans ces montagnes reculées de la France profonde.

Nous sommes dans les années 70, et le bruissement des menées gauchistes n'épargnent pas le village de Tonombres où anciens résistants et fils de républicains espagnols s'agitent beaucoup autour du cercueil de la Comtesse Irène...

Le président d'un puissant groupe de presse (et ami de la Comtesse) s'étant attaché les services du jeune Rouquet, celui-ci découvre le monde étonnant de la Médiatrice dont le siège est ancré

en mer du Nord, sur un paquebot reconverti ! C'est l'occasion pour René-Victor Pilhes de broser quelques portraits assez féroces (et extrêmement ressemblants !) de personnalités très en vue du monde des médias; l'auteur de «L'Imprécateur» dévoile les passés politiques douteux, les compromissions, les petites et les grandes lâchetés, les combines et les manœuvres de ce prodigieux panier de crabes, tant il est vrai qu'il n'y a pas de Presse, mais des hommes qui ont de l'influence par la Presse !» (4)

Mais le lecteur aurait tort de se laisser distraire au jeu des portraits, car le message de «La Pompéi» va bien au-delà de la dénonciation des turpitudes des journalistes; ce livre pose des questions d'importance, et interroge nos sociétés occidentales qui, comme l'immeuble de verre et d'acier de la multinationale Roserys & Mitchell (1) ne sont, sans doute, que des géants au pied d'argile...

Il faut lire ce roman, avec attention; il représente bien plus que le récit (superbe) d'une ténébreuse aventure; et nous attendrons avec impatience une suite que l'auteur nous laisse espérer, puisque, de façon encore fort énigmatique et en parodiant Victor Hugo, Roger-Victor Pilhes nous affirme que «La Pompéi perçait sous la Tonombres», et que bien des mystères ne sont éclaircis qu'en apparence. Gageons que nous devrions emprunter quelque sombre souterrain (peut-être celui qui relie le château du Mirabat à celui de La Garde ?) pour déboucher enfin en pleine lumière !

Rémy TALBOT

R.-V. Pilhes - La Pompéi - Albin Michel.

(1) - L'Imprécateur - Le Seuil.

(2) Ch. Maurras - L'avenir de l'intelligence -



gérard
leclerc

que vive la france !

Tous ceux qui souffrent en nos saisons incertaines d'un excès de doute et d'un manque totale de confiance en eux, devraient lire le dernier livre de Jean-Claude Barreau «Que vive la France !». La tranquille clarté de la démonstration et sa contagieuse certitude font un contraste heureux avec tant de prophéties de malheurs sur l'irréversible déclin de notre pays. Si l'Europe a été le berceau de la modernité, elle n'est nullement dépassée aujourd'hui. C'est elle qui continue à fournir aux Etats-Unis les cerveaux que sa puissance financière attire. Sa culture demeure incomparable, les Américains n'ont pas coupé le cordon ombilical qui les rattache aux universités européennes. Qui plus est, le Tiers Monde longtemps encore sera dans l'incapacité de parvenir à notre degré de développement, faute d'avoir réellement voulu se rendre à notre modernité. Il n'est donc pas vrai que l'axe de gravité de la planète s'est déplacé du côté du Pacifique !

«L'Atlantique, malgré sa largeur, a pu devenir une Méditerranée du XXe siècle. L'Océan Pacifique n'est que la «moitié vide» de la planète. C'est un repoussoir, comme la Sahara. Il sépare, et n'unit point. On le traverse peu. La circulation aérienne est transpolaire, et non transpacifique. Rien n'unit notre pays à la Californie, cet autre «finistère», sinon dans la tête des rêveurs : la Californie est l'Extrême-Occident, nous sommes à l'Est de l'Extrême-Orient». Ces propos, aujourd'hui, sont un peu iconoclastes, mais ils remettent les choses à leur place. Le rôle historique de notre continent et de notre pays au sein du concert européen n'est pas terminé. Comme Pierre Chaunu auquel on ne cesse de songer en lisant son livre, Jean-Claude Barreau possède la conviction que notre patrimoine intellectuel fondé sur notre genèse historique est plus que jamais nécessaire au monde, et que son progrès serait durablement entravé par le déclin d'un Occident auquel nul ne peut encore se substituer.

Nous avons, évidemment nos faiblesses. Mais elles tiennent à notre manque de foi en nous-mêmes, et surtout aux conséquences de cet individualisme qui fit tant pour notre émancipation : «Voilà que la modernité elle-même menace de mourir des excès de l'individualisme, du narcissisme parfait des hommes d'Occident, de l'esprit de boutique des groupes et des corporations intermédiaires.» Le risque démographique n'est pas non plus à sous-estimer. Nous n'en sommes pas encore au degré de décélération de l'Allemagne, mais nous serions promis à un vieillissement rapide si nous ne réagissions au plus tôt, Jean-Claude Barreau, qui appartient au parti socialiste n'a pas peur de s'attaquer à la vieille tradition malthusienne de la gauche (tout comme à son pacifisme, en prônant le retour à quelques vertus guerrières !

Sa démonstration sur ce point ne manque pas de cet humour corrosif qui réveille l'orgueil militant : «Il est commun de dire que l'église catholique, entre 1920 et 1960 a «reconquis» en France, les classes bourgeoises. C'est faux. En réalité, il s'agit d'un simple phénomène de «natalité différentielle». En 1910, les trois quarts des classes moyennes étaient «de gauche» et voltairiennes. Mais ces gens là, profondément malthusiens, pratiquaient le fils unique. La quart catholique, lui, avait quatre ou cinq enfants. Résultat : en 1960, les trois quarts des classes moyennes sont issues de ce quart catholique-là. Et ces trois quart ont, à cette époque, déjà donné naissance aux jeunes gens, qui par réaction feront Mai 68». Que les écologistes se le tiennent pour dit, eux qui se font un devoir d'avoir peu d'enfants : «A chaque manifestation on les voit vieillir, et n'être pas remplacés.»

Il y a encore quelques années, de tels propos auraient fait passer son auteur pour fiefé réactionnaire. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, puisque Jean-Pierre Chevènement écrit à l'auteur pour le féliciter «bravo c'est courageux !» et que le président de la République l'appelle auprès de lui comme conseiller à l'Elysée. Mais la tendance n'est pas encore totalement inversée. Le récent ouvrage de Jean Poperen ne fait pas entendre sur la démographie exactement le même message. Si l'on prend au pied de la lettre le numéro 2 du P.S. la diminution des naissances en Europe serait une excellente chose, puisqu'elle serait un frein à la catastrophique inflation de la population mondiale. Les préjugés sont décidément tenaces. (1)

Mon approbation aux principales thèses de Jean-Claude Barreau ne va pas toutefois sans quelques nuances dont j'aimerais débattre avec lui. Il me semble tout d'abord qu'il sous-estime quelque peu le danger soviétique. Ses objections à Cornélius Castoriadis persuadé, lui, d'une montée irréversible de la puissance militaire de l'URSS sont certes solides (2). A la limite, un pays qui n'est pas capable de former de bons plombiers ne peut disposer des techniciens nécessaires aux armements modernes. Pourtant, les soviétiques sont toujours présents dans la course à l'espace et leur recherche dans le domaine des fusées et de la miniaturisation des charges nucléaires montrent suffisamment que leur menace demeure redoutable. Par ailleurs, leur stratégie offensive à travers le monde démontre qu'ils n'ont pas renoncé à la tentation de la domination mondiale. Certes, la dissuasion nucléaire nous protège et l'invasion de l'Europe par les chars venus de l'Est relève du fantasme ou de la manipulation.

Je n'en reste pas moins sensible, personnellement, à la *force du vertige* dont parle Glucksmann. Il nous faut vivre désormais à l'heure de ce vertige, sans pouvoir jamais tout à fait l'apprivoiser. Quels que soient les gardes-fous ra-

tionnels qui nous protègent de la destruction universelle, ceux que Jean-Claude Barreau énumère, rien ne nous protégera du geste incompréhensible, de l'irrationnel absolu. Là-dessus, les remarques de René Girard me paraissent singulièrement fortes. Nous sommes parvenus au terme du processus au-delà duquel la civilisation devient pour elle-même la menace absolue. La vérité de la vengeance et de la violence originelle reparait dans une communauté universelle qui n'a jamais vraiment réussi à s'en débarrasser.

C'est d'ailleurs sur ce point que je ferai ma seconde restriction. La problématique morale de l'essai de Jean-Claude Barreau me paraît s'inscrire assez étroitement dans le positivisme social dont je ne méconnais pas les mérites mais dont j'entrevois trop aussi les limites.

On peut mettre toute sa foi dans une communauté sociale, y inscrire toutes ses énergies et y investir ses espérances pour le futur, ne serait-ce que celui de ses enfants. Je ne suis pas sûr pour autant que cela suffise à construire une morale. Le vocabulaire même conduit à une certaine prudence : lorsque Jean-Claude Barreau souligne que les certitudes rationnelles ne suffisent pas toujours à fonder une conduite, il fait appel à un *irrationnel* qui n'est pas sans équivoques. J'entends qu'il est protégé de tout débordement par une raison sans cesse aux aguets. Mais l'expérience montre que le rationalisme conduit souvent au débordement de certaines forces obscures dont l'effet est en contraste fulgurant. La Révolution française en donne l'exemple.

C'est pourquoi écrire que la nation est moins dangereuse que le religion me paraît contestable et même dangereux. Elle peut être un garde-fou en inscrivant ses limites à l'encontre de l'hubris des empires et, de la folie des idéologies, et de la déviance des religions. Mais elle peut participer elle-même de la démesure, d'autant plus qu'elle est pour les siens l'unique référence des valeurs.

Jean-Claude Barreau est évidemment prévenu contre de tels excès. Mais il sous-estime sans doute dans «Que vive la France» la nécessité d'autres lumières que celles du XVIIIe siècle. Je n'en souscris pas moins à sa conclusion où il paraphrase le vers du poème d'Aragon l'Affiche rouge «que l'écrivain place à l'intention d'une fiancée lointaine et libre dans la bouche d'un Arménien condamné par la gestapo : «Et je te dis de vivre et d'avoir des enfants».

Gérard LECLERC

Jean-Claude Barreau - «Que vive la France !» - Albin Michel. Prix franco : 68 F.

(1) Jean Poperen - Le nouveau contrat socialiste - Ramsay. Prix franco : 80 F.

(2) Cornélius Castoriadis - Devant la guerre - Le livre de poche, bibio essais. Prix franco : 36 F.

SOUSCRIPTION

Ça va mieux... Encore un tout petit effort et nous pourrions faire face normalement à nos échéances du mois de mai. L'alerte a cependant été chaude et nous remercions tous ceux pour qui le journal «Royaliste» est un compagnon indispensable, de nous faire parvenir encore quelques dons qui ne seront pas de trop.

Adressez ces dons à l'ordre de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris en précisant «pour la souscription».

Mme Fabre de Rieunègre 250 F - Ch. Seuniac 100 F - J. Banc 250 F - L. Barjot 150 F - L. Clément 300 F - B. Malier 200 F - Anonyme Poitiers 100 F - S. Willotte 131 F - Mlle Lacour 60 F - N. Molas 300 F - P. Renard 150 F - J. Labey 100 F - J.P. Lopez 14 F 30 - R. Hostache 200 F - T. Chupin 100 F - N. Collignon 300 F - B. Gallet 100 F - J.C. Chapotot 1000 F - R. Dellon 250 F - L. Noël 325 F - J.P. Maugendre 400 F - B. Sage 150 F - N. Gasquet 120 F - R. Moulin 60 F - J. Pascal 450 F - B. Lethuile 250 F - J.P. Grancourt 100 F - B. Vannier 500 F - S. Brisou 120 F - O. Gaurier 60 F - E. Fligny 200 F - J. Roubert 100 F - C. Launay 110 F - F. Cadart 100 F - E. Bérard 75 F - N. Corbel 150 F - G. Graffin 200 F - J.-N. Blanc 150 F - N. Chain 132 F - E. Chapotot 75 F - T. Durand 125 F.

Total de cette liste : 8007, 30 F
Total précédent : 22584 F
Total général : 30 591, 30 F

PARIS
CONFÉRENCES DES
MERCREDIS

Chaque mercredi nous accueillons nos amis et sympathisants dans les locaux du journal (17, rue des Petits-Champs Paris 1er - 4ème étage) pour une conférence suivie d'un débat. Les conférenciers viennent de tous les horizons politiques et contribuent par leur diversité et leur qualité à donner à nos réunions ce caractère, peut-être unique à Paris, de liberté qui fait le charme des «mercredis de la N.A.R.».

Nous ne saurions trop vous recommander d'arriver avant 20 heures (entrée gratuite). La réunion s'achève à 22 heures mais se prolonge pour ceux qui peuvent rester par un buffet (participation aux frais demandée).

● Mercredi 17 avril 1985.

Gérard LECLERC viendra présenter son livre-document sur la bataille de l'école. Profitez de cette soirée pour faire dédicacer cet ouvrage à votre nom ou à celui de vos amis.

● Mercredi 24 avril

Secrétaire de rédaction de la revue «Le Débat», Marcel GAUCHET est l'auteur de nombreuses

études sur le totalitarisme, sur le libéralisme et d'un ouvrage très remarqué sur la psychiatrie. Son dernier livre, «Le désenchantement du monde» est une histoire politique de la religion qui ouvre de nouvelles et passionnantes perspectives qu'il a accepté de nous présenter.

● Mercredi 1er mai et Mercredi 8 mai. Pas de conférence en raison des congés.

VENTES A LA CRIÉE

Afin de maintenir le rythme des ventes, malgré les examens qui pointent à l'horizon pour les étudiants, nous serions heureux d'accueillir de nouveaux vendeurs à la criée du journal. Les ventes centrales ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 17 h 30 à 19 h à la gare Saint-Lazare et au forum des Halles. Pour plus de précisions et pour vous inscrire, téléphonez à la N.A.R. : 297.42.57.

NANTES

Le 22 avril, conférence de Bertrand RENOUVIN sur le thème «La N.A.R. et son action politique actuelle». Cette conférence aura lieu à 20 h 30, salle Gigant, maisons des associations, 7, rue de Gigant (entrée sous le passage, salle au fond de la cour), elle sera suivie d'un débat. Lecteurs de «Royaliste», sympathisants ou simples curieux sont invités à venir prendre contact à cette occasion.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire à N.A.R.-B.P. 203 - 44007 Nantes Cedex.

ALPES-MARITIMES

Pour prendre contact avec nos sections de Cannes et Nice, l'intitulé de la Boîte Postale est bien le suivant : N.A.R., BP 671, 06012 Nice Cedex.

NORMANDIE

Une action de prise de contact avec les kiosquiers vendant «Royaliste» et «Cité» est en cours. Afin de rentabiliser cette opération de sensibilisation de notre réseau de diffusion, nous cherchons des volontaires pour distribuer des mini-tracts et des invendus du journal. Prenez contact avec la N.A.R. BP 857 - 76010 Rouen Cedex.

CORREZE

Un centre de réflexion est en train de se constituer. Pour nous aider, écrivez à N.A.R. BP 55, 19300 Egletons.

nos
livres

Reprenez en la liste : êtes-vous sûr d'avoir dans votre bibliothèque tous les textes que nous avons publiés ces dernières semaines ? Ne croyez-vous pas qu'il est indispensable que vous vous les procuriez au plus vite pour saisir toutes les implications des analyses et des débats que vous livre au jour le jour, sans rappeler forcément ses références, «Royaliste-bimensuel» ?

Un superbe numéro de notre revue «CITÉ» vient en effet de paraître avec une analyse troublante sur les rapports de la science et du racisme, et de superbes photos du tiers monde illustrant l'analyse d'un sociologue indépendant que ses voyages à travers les bidonvilles amènent à discuter de la monarchie...

«Le Lys Rouge» est un petit journal dont on jurerait qu'il n'a pour seule ambition que d'étonner ses lecteurs royalistes. Dans ce numéro 23 il a retrouvé un texte de 1947 sur la «Monarchie socialiste» qui pêche par certains archaïsmes, mais tout de même quel choc !

Mais le plus important pour un mouvement tel que le nôtre ce sont les livres.

Celui que nous avons mis en souscription sur «Monarchie et Politique étrangère» sera un élément fondamental de bien des débats des deux ans à venir. Il est encore temps de le commander au prix de faveur (60 F) actuel. La date de parution sera prochainement annoncée.



Et le livre de Gérard Leclerc ? Comment ne pas comprendre que c'est un événement important pour notre chroniqueur des «Idées», dont les retombées ne peuvent que nous être bénéfiques ? Est-il besoin de vous signaler que nous espérons que vous réserverez l'achat de ce livre à notre service librairie ?

GRANDE TOURNÉE
DE CONFÉRENCES

A l'occasion de la sortie de son livre, Gérard Leclerc sera l'invité de multiples associations dans la plupart des grandes villes de province.

Nous pouvons déjà vous annoncer qu'il sera le mardi 7 mai à Rennes, le jeudi 9 mai à Nantes, le jeudi 23 à Bordeaux, le mercredi 29 à Grenoble, le jeudi 30 à Lyon, le lundi 3 juin à Strasbourg. Ne manquez pas ces réunions, faites-y venir un maximum de vos amis.

BON DE COMMANDES GROUPEES

à retourner à «Royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris
joindre le règlement à l'ordre de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris

Nom/Prénom :

Adresse :

Commande le numéro 10 de «Cité» 17 F

Commande le numéro 23 du «Lys Rouge» 13 F

Souscrit au livre d'Yves La Marck
«Monarchie et Politique étrangère» 60 F

Commande le livre de Gérard Leclerc
«La bataille de l'école» (prix de faveur) 98 F

TOTAL : ... F

Eh ! bien voilà, c'est fait. Promise par le Président de la République en 1981, attendue depuis des mois, la réforme du mode de scrutin arrive à point nommé, conforme, dans son principe, à ce que nous souhaitions.

Que le choix de la proportionnelle suscite des cris et des craintes n'est pas surprenant : institué en même temps que la 5e République, le scrutin uninominal se confondait avec son histoire et paraissait être une des conditions fondamentales de la stabilité politique qu'elle avait engendrée. Comment s'étonner, dès lors, que les plus excessifs crient à l'assassinat, tandis que d'autres s'inquiètent d'un retour aux «poisons et délices» de la 4e République ?

UN «PILIER» MANQUANT ?

Soulignons donc, une fois de plus, qu'il n'y a, dans le nouveau mode de scrutin ni attentat, ni volonté pernicieuse de retourner aux errements anciens. Aucun système électoral n'est constitutif d'un régime, et il est abusif de voir dans le scrutin uninominal à deux tours le «pilier» de l'actuelle constitution. C'est si vrai que le général de Gaulle n'avait pas jugé bon d'inscrire ce mode de scrutin dans la Constitution, persuadé qu'il était de la nécessité d'en changer tous les quinze ans. En outre, la 3e et la 4e République ont connu tour à tour les deux systèmes, sans que ceux-ci aient une quelconque incidence sur le fonctionnement des institutions. Quant à la 5e République, on oublie trop souvent qu'elle a connu des majorités de coalitions, parfois très incertaines, sauf sous la présidence de Georges Pompidou. En conséquence, il est clair que ce n'est pas le système électoral qui détermine la stabilité ou l'instabilité, mais bien le mode d'organisation des pouvoirs.

De ce point de vue, on ne voit pas comment il pourrait y avoir un «retour à la 4e République». Le pouvoir exécutif a été restauré dans son indépendance - certes relative - en 1958 et le chef de l'Etat dispose de prérogatives étendues; des limites ont en même temps été apportées aux pouvoirs de l'Assemblée nationale, quant à la mise en jeu de la responsabilité gouvernementale notamment; les domaines respectifs de la loi et du règlement ont par ailleurs été strictement définis - véritable révolution qui est aujourd'hui entrée dans les mœurs. Ajoutées à une pratique déjà vieille d'un quart de siècle, ces dispositions constitutionnelles mettent à sa juste place la question de la majorité parlementaire, qui ne sera ni plus ni moins importante que précédemment.

nouvelle donne



par
bertrand
renouvin

Au contraire des scénarios catastrophiques qui sont fabriqués par l'opposition de droite, la représentation proportionnelle aura pour première conséquence de renforcer le pouvoir du Président de la République par rapport aux grands partis politiques en réglant de façon souple le lancinant problème de la cohabitation : c'est lui qui, à partir d'une logique majoritaire, aurait pu provoquer, en 1986 comme en 1967 et en 1978, une très réelle et très grave crise de régime. Tel est le premier avantage de la proportionnelle, auquel devraient être sensibles tous ceux qui, à droite comme à gauche, ont le souci de défendre l'actuelle constitution.

La seconde chance offerte par la proportionnelle est de casser la logique bipolaire qui a plongé le pays dans un affrontement artificiel et faussé les débats autour des véritables questions politiques. A la guerre des camps, menée au nom de quasi-métaphysiques illusoires, peut succéder un débat clair entre les différentes familles politiques de la nation, qui se distingueront pour de véritables motifs mais qui auront aussi la possibilité de se rassembler sur des objectifs concrets, sans que l'étiquette soit une infranchissable barrière.

ELARGIR LE DEBAT

Telles sont les raisons fondamentales qui militent en faveur de la représentation proportionnelle. Cela ne signifie pas que nous soyons en tous points favo-

rables au projet qui va être présenté au Parlement. Il est honnête de dire que notre jugement n'est pas tout à fait désintéressé, dans la mesure où nous sommes partie prenante dans l'affaire. Mais tout de même, il est permis de regretter qu'une barre de 5%, au-dessous de laquelle la proportionnelle ne jouera pas, empêche plusieurs tendances significatives de participer effectivement au débat, les contraignant à un rôle de figuration d'autant plus modeste qu'un seul tour est prévu. La logique proportionnelle, et la simple justice, exigeraient que cette barre de 5% soit supprimée, sans que cela puisse présenter un grave risque de désordre au sein de l'Assemblée. Dans les conditions actuelles, seuls les grands partis pourront participer à la répartition des sièges, ce qui limite singulièrement la souplesse du nouveau système, et la transformation du paysage politique beaucoup espéraient.

De consultation en consultation, chacun peut en effet constater qu'un nombre croissant d'électeurs ne parvient pas à se reconnaître dans les quatre ou cinq partis en compétition, et leur dénie le droit de monopoliser le débat démocratique. D'où le rejet massif de la classe politique, et le risque de contraindre les électeurs insatisfaits à des comportements aberrants ou à un pur vote de protestation. Situation absurde, dangereuse, et contraire au principe de la démocratie représentative, qui ne devrait pas souffrir de telles exclusions. Ajoutons que cette situation est beaucoup plus difficile à tolérer pour ceux qui se réclament peu ou prou du Président de la République que pour ceux qui soutiennent l'opposition. Cette dernière offre une large palette puisque quatre partis ou groupements se présenteront et obtiendront des députés en 1986. En revanche, les tenants de la majorité présidentielle n'ont, depuis le départ du P.C., que deux partis pour les représenter, qui se situent à gauche alors que l'électorat de F. Mitterrand en 1981 dépassait largement cette frontière.

Il importe donc d'ouvrir le jeu politique, en offrant à ces électeurs de nouveaux choix, et la possibilité d'être représentés à l'Assemblée nationale. Si ce principe est retenu, si cette réalité est reconnue, plusieurs hypothèses peuvent être envisagées, qui procéderaient de l'idée d'un rassemblement allant au-delà des clivages partisans. Il va sans dire que la «Nouvelle Action Royaliste», qui a décidé de se présenter en tout état de cause aux prochaines législatives, est prête à examiner ces hypothèses, dès que telle ou telle commencera de prendre corps.

Bertrand RENOUVIN